



SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 8 mai 2023 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2^e étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

DEMANDE 2023-01

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2023-01 : Lot # 3 764 900 (deviendra le lot # 6 565 528) du Cadastre du Québec – 124, rue Sainte-Catherine – visant à permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 6 logis sur le lot 6 565 528 de la rue Sainte-Catherine ayant une hauteur de 9,4 m au lieu de 7,6 m, une marge avant de 9,64 m au lieu de 13,7 m, un pourcentage d'espace vert de 40 % au lieu de 45 % et la présence d'escalier et de descente de sous-sol (cours anglaise) en cour avant au lieu de la cour avant secondaire seulement tel que prescrit à la grille des usages et des normes H3-28.

La demande de dérogation mineure vise le lot # 3 764 900 du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 8 mai 2023.

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 13^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-trois.

Janye Gauthier
Adjointe à la direction générale et greffière
adjointe